

Note de conjoncture n°22

1^{er} trimestre 2026

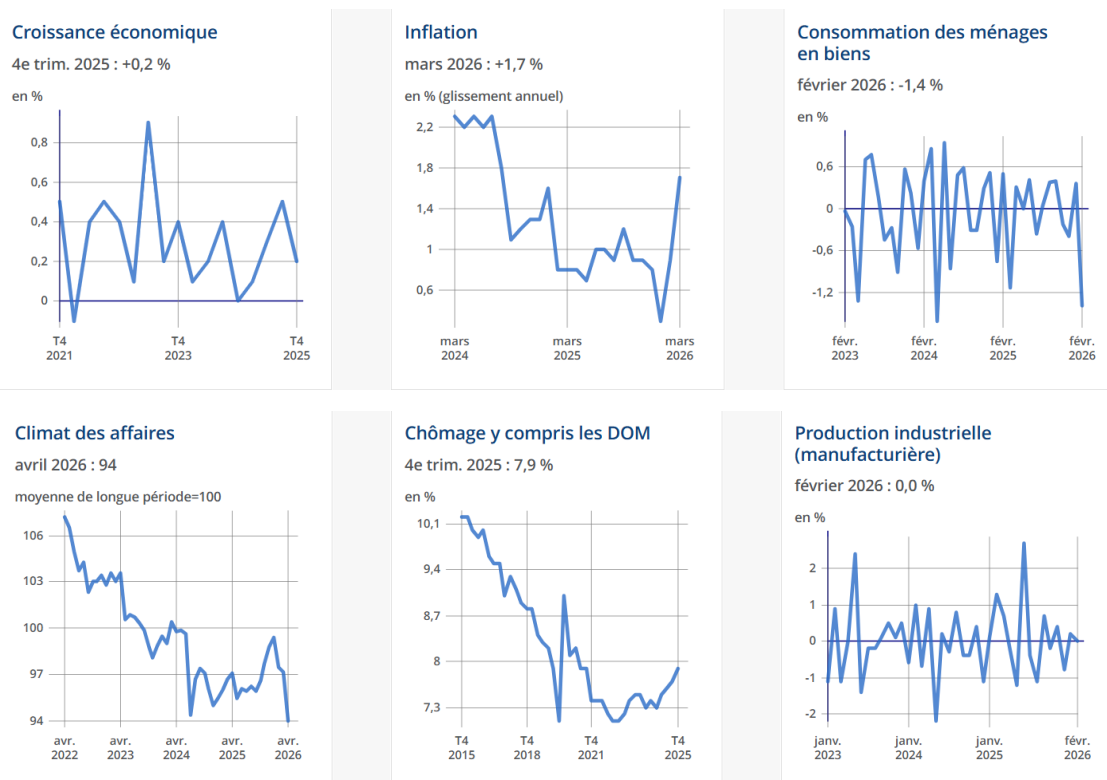
Impacts sur les adhérents du conflit au Moyen-Orient

1. En bref (INSEE)

Derniers indicateurs conjoncturels :

- En février 2026, le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière diminue (-0,8%),
- En avril 2026, le climat conjoncturel se dégrade nettement dans les travaux publics,
- En avril 2026, les perspectives de mises en chantier rebondissent mais restent dégradées,
- En mars 2026, les prix du pétrole et du gaz flambent,
- En avril 2026, la confiance des ménages se dégrade fortement,
- En avril 2026, le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment est stable,
- En avril 2026, le climat des affaires s'assombrit dans les services,
- En avril 2026, les industriels jugent que la demande devrait faiblir au cours des trois prochains mois.

Indicateurs clés :



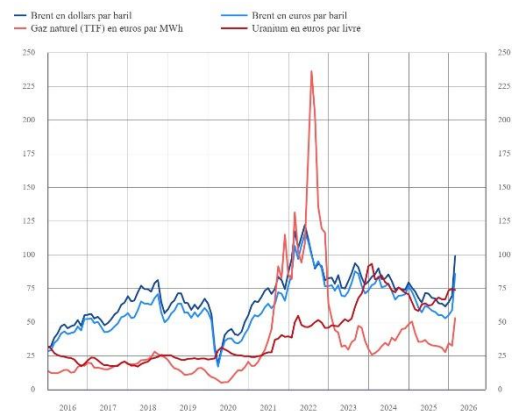
📊 Matières premières & Energie :

En mars 2026, le prix du pétrole en euros flambe (+45,9 % sur un mois après +6,6 % en février), tout comme celui du gaz (+63,1 % après -5,1 %), en raison du déclenchement de la guerre au Proche-Orient et de la fermeture du détroit d'Ormuz. Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) rebondissent sur le mois (+3,1 % après -3,2 %), mais baissent sur un an (-2,9 %). Les prix en euros des matières premières industrielles rebondissent aussi sur le mois (+3,5 % après -2,2 %) et augmentent fortement sur un an (+15,9 %). Les prix des matières premières stratégiques évoluent en ordre dispersé sur le mois. Enfin, les prix en euros des matières premières alimentaires rebondissent sur un mois (+2,7 % après -4,2 %) mais restent en forte baisse sur un an (-16,5 %).

○ Les prix du pétrole et du gaz flambent :

En mars 2026, le prix en dollars du pétrole brut de la mer du Nord (Brent) flambe (+42,6 % après +7,3 % en février), s'établissant en moyenne à 98,9 dollars le baril. Il flambe également en euros (+45,9 % après +6,6 %). Sur un an, le prix du baril augmente fortement en dollars (+36,0 %) tout comme en euros, quoique de façon moins marquée (+27,2 %), du fait de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar sur la période.

Le prix du gaz sur le marché européen (TTF) flambe lui aussi sur le mois (+63,1 % après -5,1 %), s'établissant en moyenne à 52,9 €/MWh. Sur un an, il augmente fortement (+26,5 %). Enfin, le prix de l'uranium en euros se replie sur le mois (-1,3 % après +1,8 %) mais augmente fortement sur un an (+24,1 %).

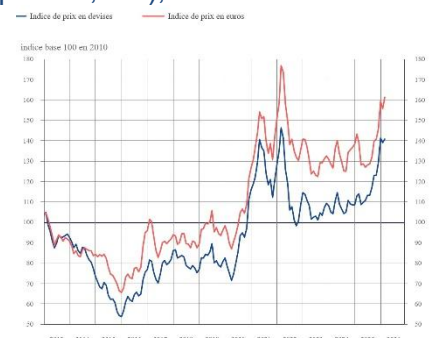


○ Les prix en euros des matières premières industrielles rebondissent :

En mars 2026, les prix en euros des matières premières industrielles rebondissent sur un mois (+3,5 % après -2,2 % en février). Sur un an, ils sont en nette hausse (+15,9 %).

Les prix des matières minérales repartent à la hausse (+3,7 % après -2,4 %). Les prix des métaux non ferreux rebondissent nettement (+5,1 % après -2,4 %) ainsi que ceux des métaux ferreux (+7,6 % après -5,2 %). En revanche, les prix des métaux précieux baissent un peu (-1,7 % après -0,1 %). Sur un an, les prix des matières minérales augmentent fortement (+20,4 %) : c'est notamment le cas pour ceux des métaux précieux (+65,1 %) et des métaux non ferreux (+15,7 %), tandis que ceux des métaux ferreux baissent (-2,4 %).

Les prix des matières premières agro-industrielles repartent aussi à la hausse sur un mois (+2,0 % après -0,4 %). Les prix de la pâte à papier rebondissent (+1,7 % après -3,1 %), tout comme les bois sciés tropicaux dans une moindre mesure (+0,4 % après -0,2 %). Les prix des bois sciés de conifères continuent d'augmenter (+2,5 % après +1,2 %), comme ceux des fibres textiles naturelles (+5,7 % après +0,9 %) et du caoutchouc naturel (+3,7 % après +4,4 %). Les prix du cuir sont stables (après +1,2 %). Sur un an, les prix des matières premières agro-industrielles baissent nettement (-11,5 %), particulièrement les bois sciés de conifères (-17,3 %), la pâte à papier (-12,1 %) et le cuir (-11,2 %). À l'inverse, les prix des fibres textiles naturelles augmentent nettement (+9,6 %), en particulier ceux de la laine.



Mai 2026

2. Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique

Derniers chiffres :

- +33,1 % forte hausse des autorisations à la construction de logements en mars 2026,
- -21 % diminution de la facture énergétique de la France entre 2024 et 2025,
- +3,7 % hausse du transport intérieur terrestre de marchandises en 2024,
- -29 % baisse des émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie entre 1990 et 2023,
- 22 % des Français jugent que la protection des milieux aquatiques est une priorité environnementale.

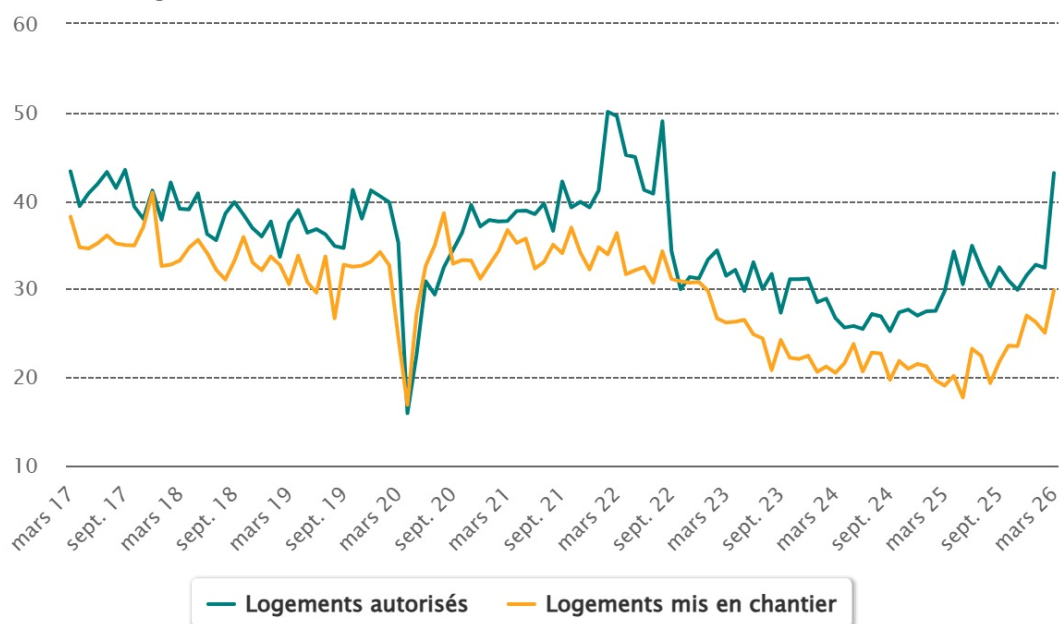
Construction de logements - Résultats à fin mars 2026

En mars 2026, les autorisations de logements sont en forte hausse par rapport à février (+ 33,1 % en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables), pour atteindre 43 144 unités. Cette forte hausse intervient après une légère baisse au mois de février (- 1,0 %) et deux hausses successives en janvier (+ 3,8 %) et en décembre 2025 (+ 5,5 %). Ce niveau atteint en mars est proche de celui observé au premier semestre 2022, après un second semestre 2025 en très légère hausse et un premier semestre 2025 en progression. L'augmentation en mars s'explique par une progression très marquée des logements collectifs accompagnée d'une hausse des logements individuels.

D'avril 2025 à mars 2026, 395 427 logements ont été autorisés à la construction, soit 2,0 % de moins que la moyenne des cinq années précédentes.

Nombre de logements autorisés et mis en chantier au mois le mois (données CVS-CJO)

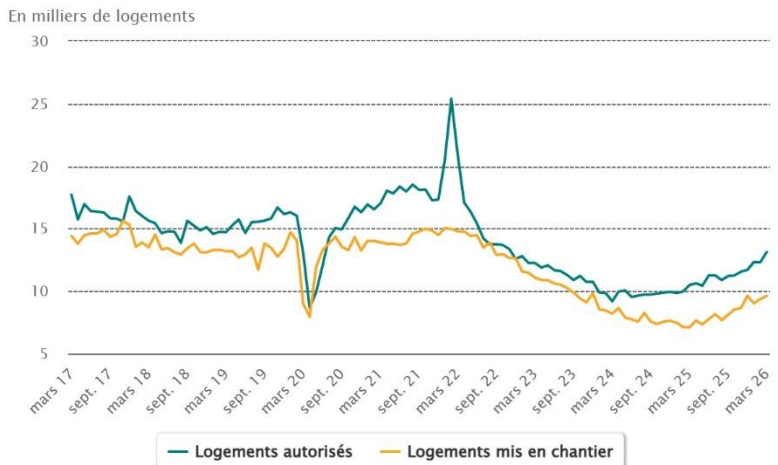
En milliers de logements



En mars 2026, les autorisations de logements individuels sont en hausse (+ 6,7 % par rapport à février 2026), avec un total de 13 131 unités. L'individuel groupé progresse fortement de 18,4 % et l'individuel pur est en légère hausse de 1,6 %. Sur les 12 derniers mois, le cumul des autorisations reste inférieur de 15,8 % à la moyenne enregistrée sur les cinq années précédentes.

En mars 2026, les mises en chantier de logements individuels augmenteraient légèrement de 2,7 %, tirées par l'augmentation de l'individuel groupé (+ 8,5 %) tandis que l'individuel pur serait quasi-stable (- 0,2 %). Sur 12 mois, le cumul demeure nettement en retrait, de 27,1 % par rapport à la moyenne observée sur les cinq années précédentes.

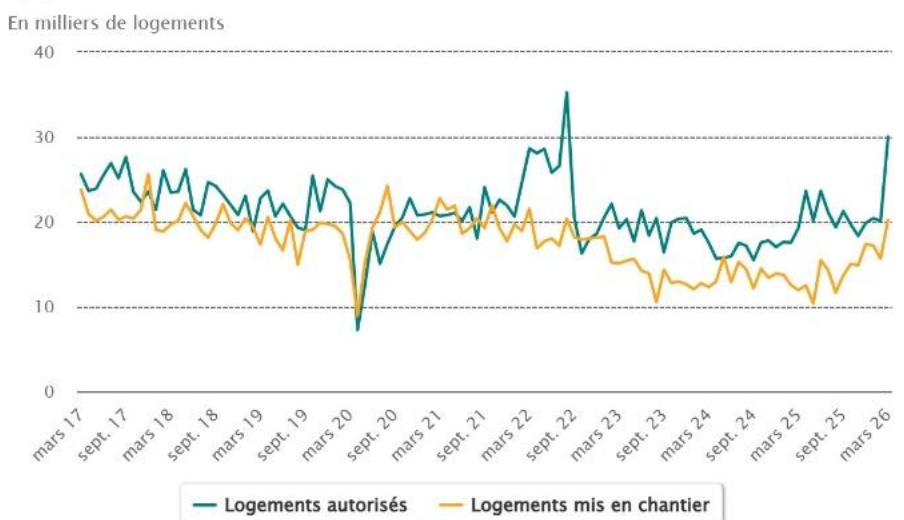
Nombre de logements individuels au mois le mois (données CVS-CJO)



Les autorisations de logements collectifs enregistrent une forte augmentation de 49,3 % en mars 2026 pour atteindre 30 013 unités. Cette augmentation est portée par une très forte hausse des logements en résidence ainsi que par une progression marquée des logements collectifs ordinaires. Au cours des 12 derniers mois, le nombre total d'autorisations de logements collectifs est supérieur de 7,5 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. Ce résultat s'explique par un niveau légèrement plus élevé des autorisations de logements collectifs ordinaires, tandis que celui des logements en résidence demeure très au-dessus de la tendance de moyen terme.

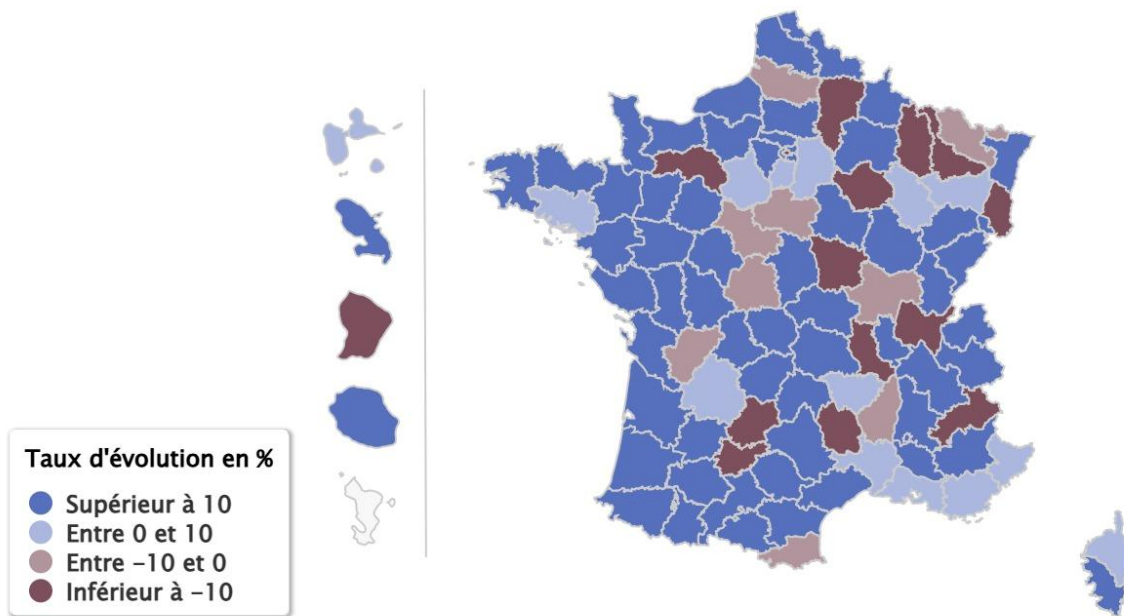
Les ouvertures de chantiers de logements collectifs seraient en forte hausse en mars par rapport à février (+ 29,1 %), atteignant 20 234 unités. Cette progression s'explique par une très forte augmentation des logements en résidence, ainsi que par une légère hausse des logements collectifs ordinaires. Sur 12 mois, le cumul reste inférieur de 10,9 % à la moyenne des cinq dernières années.

Nombre de logements collectifs (y compris en résidence) au mois le mois (données CVS-CJO)



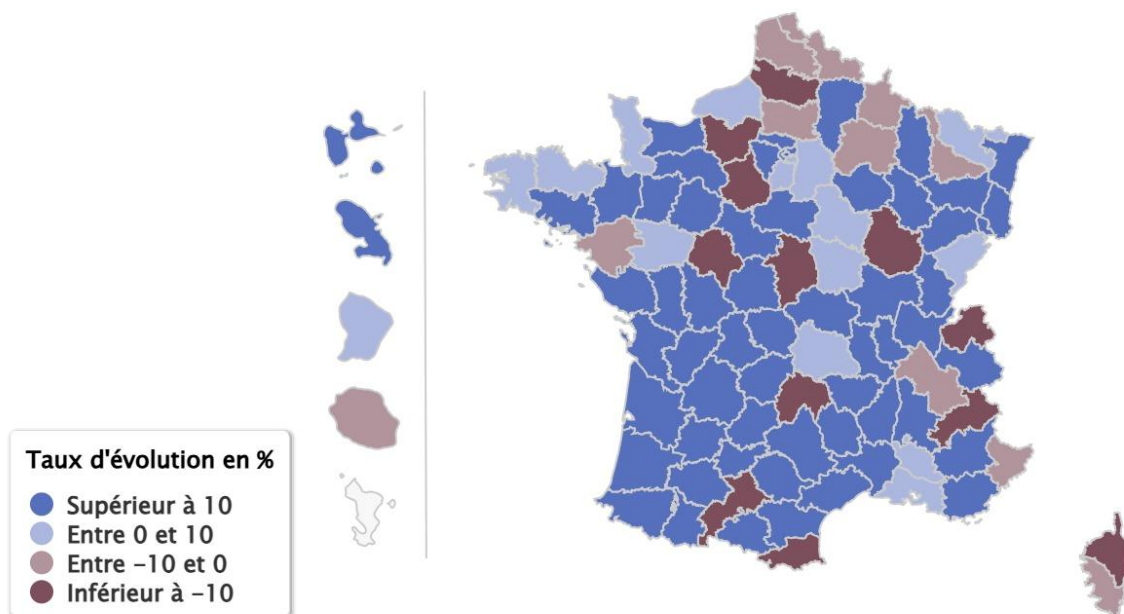
Logements autorisés

(douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)



Logements mis en chantier

(douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)



📊 Construction de locaux : résultats à fin mars 2026

Au cours du premier trimestre 2026, les enregistrements d'autorisation à la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 9,4 millions de m² et sont en augmentation (+ 4,0 %) par rapport aux mêmes trois mois un an plus tôt.

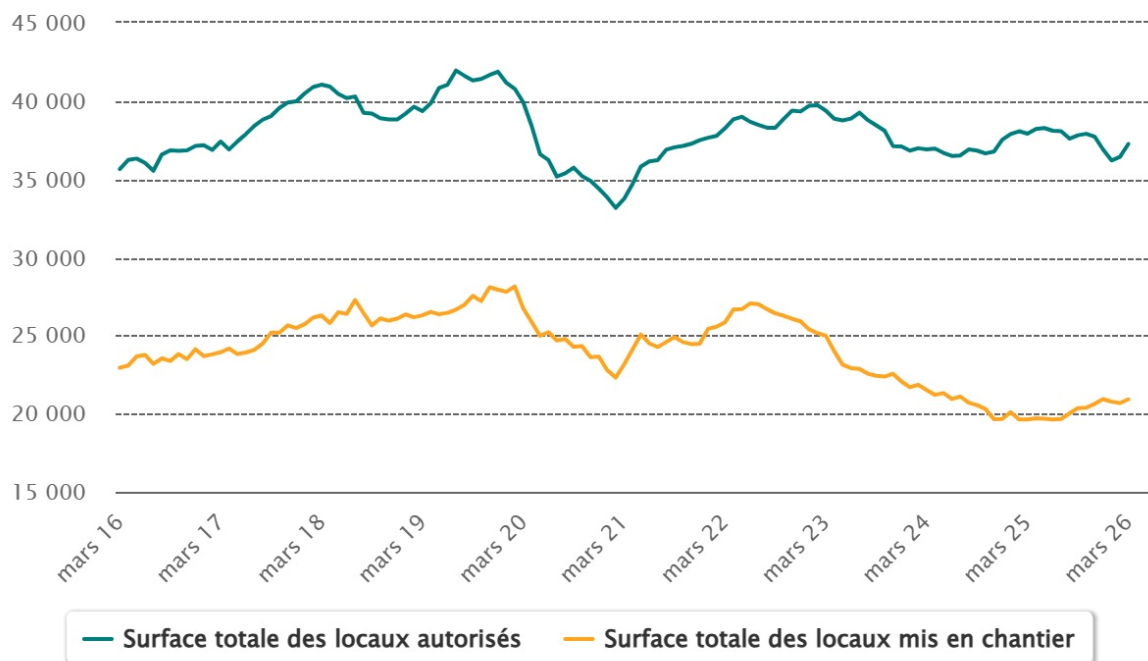
Sur ce même trimestre, 5,3 millions de m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier, en légère baisse (- 0,3 %) par rapport à la même période un an auparavant.

Sur les douze derniers mois, d'avril 2025 à mars 2026, les autorisations de locaux non résidentiels enregistrées s'élèvent à 37,2 millions de m² et diminuent (- 1,7 %) par rapport aux douze mois précédents.

Durant cette même période, avec 20,9 millions de m², les enregistrements de mises en chantier progressent (+ 6,5 %) par rapport aux douze mois précédents.

Surface de locaux non résidentiels cumulée sur 12 mois

En milliers de m²

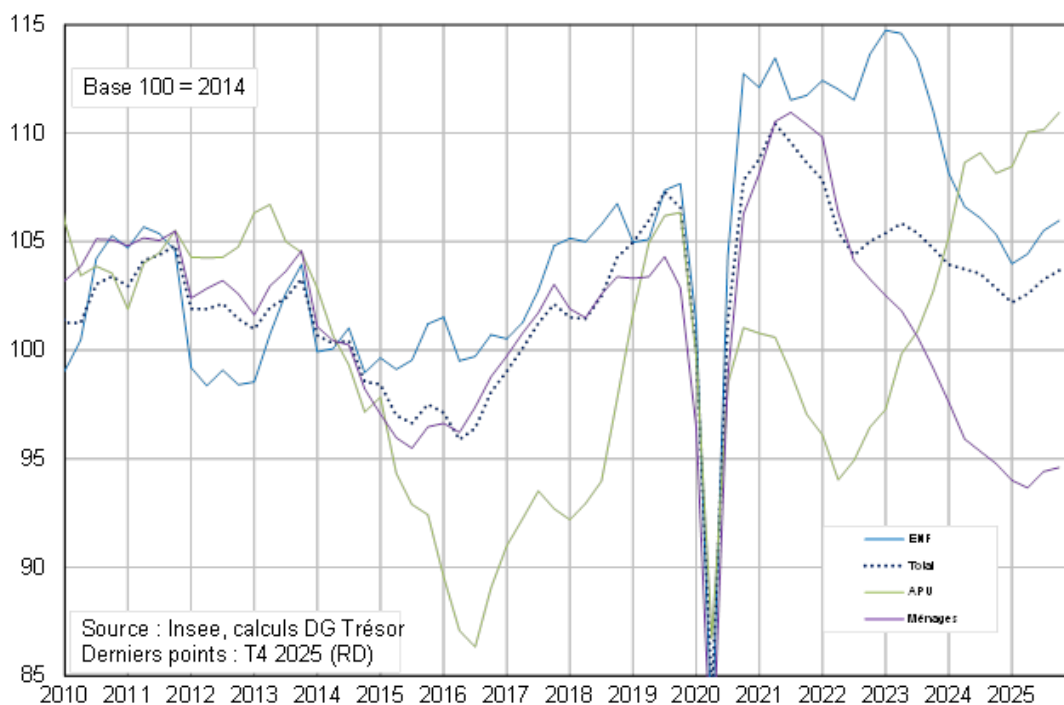


3. Flash conjoncture France - Quelles perspectives pour l'investissement en construction en 2026 ? (Direction générale du Trésor)

En 2025, la contraction de l'investissement en construction s'est poursuivie, mais à un rythme atténué (-0,6 % après -1,7 %). Cette moyenne annuelle masque toutefois un redressement progressif au cours de l'année. L'investissement en construction s'est replié uniquement au 1er trimestre (-0,6 %), avant de repartir à la hausse dès le 2e trimestre (+0,4 %), mettant fin à deux années de recul ininterrompu. La reprise s'est ensuite confirmée au 3e trimestre (+0,6 %) puis au 4e trimestre (+0,4 %), portant l'acquis de croissance à +0,7 % pour 2026.

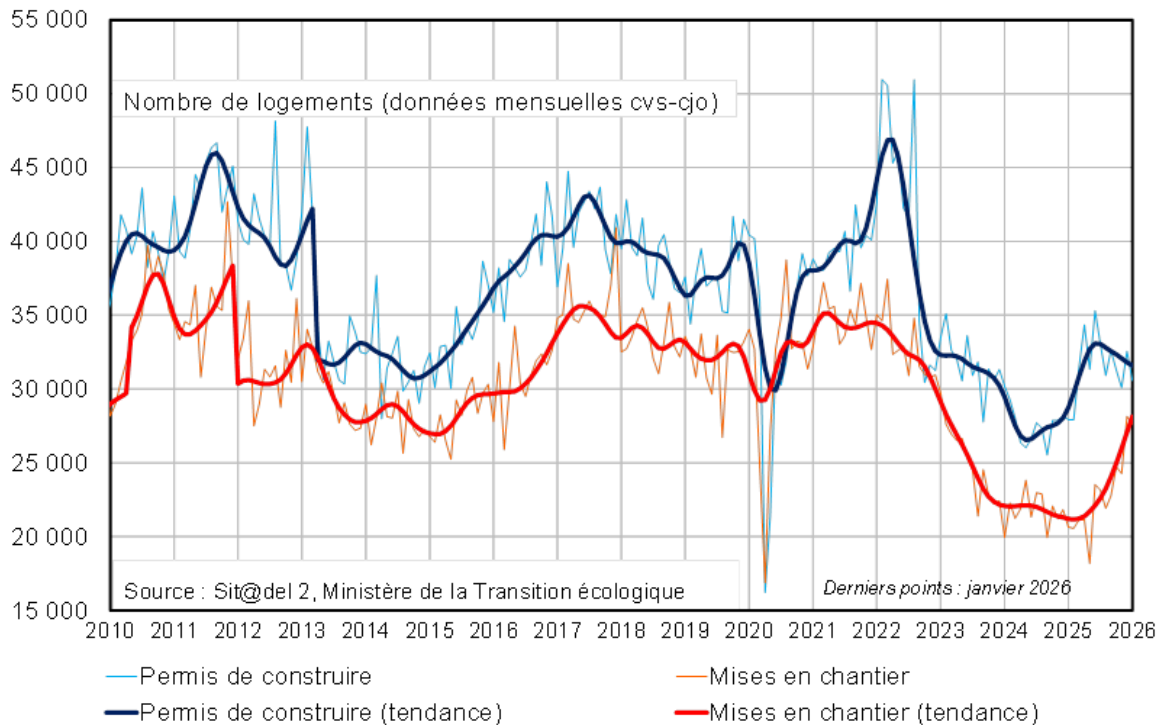
En comptabilité nationale, l'investissement en construction recouvre le bâtiment (résidentiel et non résidentiel) ainsi que les ouvrages (incluant le génie civil). Son recul de ses dernières années est dû au recul de l'investissement en construction des ménages et des entreprises, tandis que celui des administrations publiques a poursuivi sa hausse (cf. Graphique 1). En 2025, l'investissement en construction avoisinait 290 Md€ (en valeur), soit près de 44 % de l'investissement total.

Graphique 1 : Investissement en construction, par secteur institutionnel, base 100 en 2014
Investissement en construction, par secteur institutionnel, base 100 en 2014



Pour 2026, la reprise serait surtout tirée par le secteur privé, et plus spécifiquement par les ménages. En 2025, les mises en chantier dans le bâtiment résidentiel ont augmenté de +3,4 % et les permis de construire de +14,4 % (cf. Graphique 2). Pour le 1er trimestre 2026, l'acquis de croissance des mises en chantier à janvier demeure élevé, à +7,4 % (après +13,8 % au 4e trimestre 2025). Les évolutions des permis de construire précèdent généralement celles des mises en chantier avec un décalage de plusieurs mois. Ces mises en chantier se traduisent ensuite progressivement dans les comptes en investissement en construction, au rythme de l'avancement des travaux.

Graphique 2 : Permis de construire et mises en chantier dans le bâtiment résidentiel



L'investissement en construction des entreprises devrait également continuer sa reprise, porté par la hausse des permis de construire et mises en chantier dans le bâtiment non-résidentiel en 2025. En revanche, l'investissement public en construction ralentirait, en lien avec le cycle électoral. Les premiers indicateurs conjoncturels vont dans ce sens : l'enquête de l'Insee dans les travaux publics de janvier 2026 fait en effet état d'une dégradation de l'opinion des entrepreneurs sur leur activité prévue (-27 après -13, contre une moyenne de -12), particulièrement prononcée pour la clientèle publique.

4. Logement à l'horizon 2050 : un signal stratégique pour la gestion de l'eau à la parcelle.

L'étude Xerfi « L'immobilier-construction à l'horizon 2050 : la fin d'un modèle », publiée en avril 2026, livre un diagnostic dont la filière de l'eau décentralisée doit prendre la mesure. Si la conclusion principale — « d'ici 2050, la France ne manquera pas de logements ; elle manquera de logements adaptés » — concerne d'abord les acteurs du bâtiment, ses implications structurent en réalité le marché de nos métiers pour les vingt-cinq prochaines années.

Une bascule du neuf vers l'existant

Xerfi anticipe une chute de près de 38 % des mises en chantier d'ici 2050 (de 360 000 à 220 000 par an), avec un point d'inflexion dès 2027. Cette contraction n'est pas conjoncturelle : elle traduit un ralentissement durable de la croissance des ménages, projetée à 55 000 nouveaux ménages par an en 2050 contre 208 000 aujourd'hui (source SDES). Mécaniquement, le centre de gravité de la filière construction bascule de l'extension du parc vers son renouvellement et son adaptation. Xerfi chiffre à environ 5 % les besoins liés au seul risque climatique à cet horizon — un plancher qui sous-estime, à nos yeux, l'ampleur réelle de l'adaptation hydrique nécessaire.

Trois ménages sur quatre composés d'une ou deux personnes en 2050

La transformation de la structure des ménages — vieillissement, décohabitation, baisse de la natalité (1,5 enfant par femme en 2025) — appelle des logements plus compacts et fonctionnellement adaptés. Pour nos métiers, cela signifie :

- des dispositifs ANC redimensionnés pour les petites unités d'habitation, avec un poids croissant des filières compactes et des dispositifs agréés,
- une demande accrue en réutilisation des eaux grises (REG/EICH) dans l'habitat individuel et le petit collectif, où la sobriété hydrique devient un argument résidentiel,
- une pertinence renforcée de la récupération d'eau de pluie (REUP) dans un parc qui devra produire ses propres ressources d'appoint.

Une géographie qui redessine nos marchés

L'étude souligne des dynamiques territoriales contrastées : les façades atlantique et méditerranéenne, les grandes métropoles et leurs périphéries résistent, portées par des soldes migratoires positifs ; les territoires ruraux non périurbains et les anciens bassins industriels décrochent. Pour la filière ANC, cela signifie que le cœur historique du marché — la zone rurale dispersée — voit son potentiel de pose neuve se réduire au profit de la réhabilitation, alors même que les littoraux et zones péri-métropolitaines, soumises au stress hydrique, deviennent le terrain naturel d'expansion de la GIEP, de la REUP et du REG.

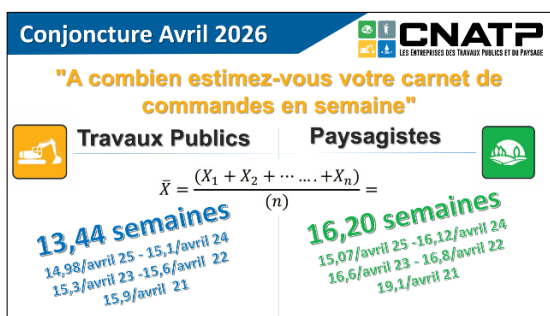
L'angle mort des politiques publiques

Le récit dominant — celui d'une France qui « manque de logements » — masque la véritable urgence des prochaines décennies : adapter un parc existant à des ménages, des climats et des ressources qui n'auront plus rien de commun avec ceux de la période d'extension d'après-guerre. Les outils publics restent calibrés sur le neuf et l'extension de réseaux, alors que le besoin se déplace vers la rénovation hydrique des bâtiments existants et la gestion locale du cycle de l'eau. Les Agences de

l'eau, les dispositifs d'aide à la rénovation et les politiques d'urbanisme devront s'aligner sur ce nouveau régime.

Pour ATEP, cette étude conforte une conviction de fond : la transition hydrique des bâtiments ne se jouera pas dans les permis de construire, mais dans la capacité collective à équiper, réhabiliter et adapter à la parcelle. C'est précisément le périmètre d'intervention de nos adhérents

5. Baromètre Conjoncture Travaux Publics et Paysage – Avril 2026 (CNATP)



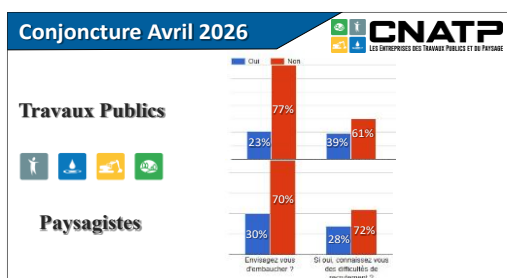
L'analyse des réponses permet de dégager les tendances suivantes :

- Pour les TP 13.44 semaines (14.98 avril 2025)
- Pour les paysagistes 16.20 semaines (15.07 avril 2025)

Ces tendances baissières côté Travaux Publics ne sont pas, pour l'heure pas, catastrophiques, néanmoins les entreprises présentent des perspectives plus moroses dans les prochaines semaines.

Besoin de trésorerie - Un besoin de trésorerie toujours alarmant :

- Pour les TP : 47.3 % déclare avoir des besoins en trésorerie
- Pour les paysagistes 38.2 %

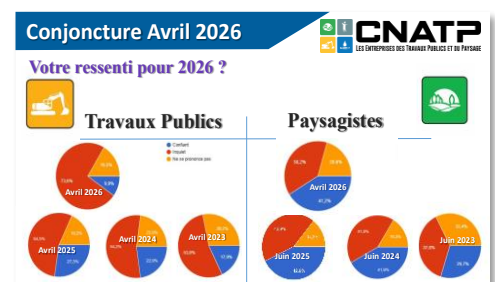


Intentions d'embauche très faible liée fortement au niveau de confiance :

- Travaux Publics : 23 %
- Paysage : 30 %

Niveau confiance, les confiants sont minoritaires dans les 2 professions :

- Travaux Publics inquiets : 73.6 %
- Paysagistes inquiets : 38,2 %



6. Artisanat du bâtiment : un trimestre à nouveau défavorable qui ne permettra pas d'encaisser un nouveau choc sur les coûts (CAPEB)

Après une année 2025 particulièrement dégradée, le premier trimestre 2026 tarde à montrer des signes tangibles de reprise : l'activité des entreprises artisanales du bâtiment est toujours en baisse.

Cette conjoncture défavorable est, de surcroît, aggravée par les conséquences de la guerre au Moyen-Orient qui provoque une remontée brutale des prix de l'énergie et des matériaux. Pour les artisans du bâtiment, c'est la crise de trop. La CAPEB appelle les pouvoirs publics à agir sans attendre un recul plus grave encore et dont le secteur ne se relèverait pas.

Une activité en berne, à nouveau fragilisée par la crise internationale

Au premier trimestre 2026, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule encore de 1,5 % en glissement annuel. Le recul atteint -2,5 % dans le neuf et -1 % en entretien-amélioration. Les carnets de commandes s'établissent à 80 jours de travail.

Les travaux de rénovation énergétique, pourtant essentiels pour soutenir l'activité, poursuivent leur recul à -1,5 % pour le sixième trimestre consécutif. Et si certains indicateurs immobiliers se redressent — ventes dans l'ancien, crédits à l'habitat, autorisations et mises en chantier, ils ne se traduisent pas par une amélioration de l'activité des entreprises artisanales.

Un nouveau choc sur les coûts : la crise de trop pour les entreprises artisanales

Dans ce contexte dégradé, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ravivent fortement la volatilité des prix de l'énergie et des matières premières. Ainsi, 3 artisans sur 10 déclarent déjà un impact important ou très important de la hausse des prix du pétrole. Dans 85 % des cas, ce sont les déplacements vers les chantiers qui sont directement affectés ; dans 44 % des cas, les hausses se diffusent via les fournisseurs, les coûts de transport et les matériaux.

Les entreprises artisanales se retrouvent une nouvelle fois exposées à un choc extérieur qu'elles ne maîtrisent pas. Pour beaucoup, il s'agit de la crise de trop, qui s'ajoute à plusieurs années de repli et qui réveille de mauvais souvenirs, la guerre d'Ukraine ayant provoqué en 2022 une hausse moyenne des prix de 30 % qui a été suivie par deux années de récession.

En ce début 2026, les équilibres économiques se détériorent : le solde d'opinion sur la trésorerie recule à -18 points, 25 % des entreprises expriment des besoins de financement (24 000 euros en moyenne), et 19 % constatent une baisse de leurs marges, contre seulement 6 % une hausse. Dans 67 % des cas, cette dégradation est directement liée à la hausse des coûts. Les entreprises artisanales ne peuvent plus absorber ces chocs à répétition.

L'emploi confirme cette évolution préoccupante. Fin 2025, environ 12 200 emplois ont été détruits sur un an dans les entreprises de moins de 10 salariés. Les perspectives restent orientées à la baisse, avec davantage d'entreprises envisageant de réduire leurs effectifs que d'en recruter.

« Les dernières données conjoncturelles montrent que nous sommes à un point de bascule. L'activité, déjà orientée à la baisse depuis des mois, est fortement pénalisée par la réalité des coûts qui repartent fortement à la hausse. Avec les tensions actuelles au Moyen-Orient, nos entreprises subissent un nouveau choc qu'elles ne peuvent plus absorber. C'est la crise de trop. Les indicateurs

Mai 2026

invitent à agir immédiatement pour éviter l'enlèvement des entreprises artisanales du bâtiment dans le marasme économique et leur permettre de retrouver une activité dynamique et créatrice d'emplois. Les échanges engagés à Matignon ce lundi 27 avril sont un signal positif, mais ils doivent désormais se traduire sans délai par des mesures concrètes et efficaces. » Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB.

Pour la CAPEB, le constat est sans appel : sans réponses rapides et lisibles des pouvoirs publics, le frémissement observé en ce début d'année pourrait être rapidement anéanti. Le risque est désormais celui d'un arrêt brutal de toute perspective de redressement du secteur.

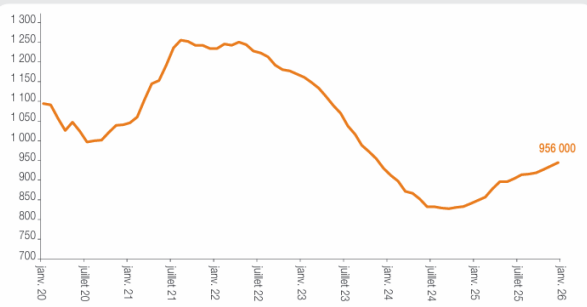
Téléchargez la note de conjoncture du 1er trimestre 2026 de la CAPEB pour retrouver l'ensemble des données et analyses détaillées.

<https://www.capeb.fr/www/capeb/media/document/capeb-note-conjoncture-t1-2026.pdf>

MARCHÉS

ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



956 000 logements anciens vendus

En janvier 2026, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois poursuivent leur reprise et atteignent 956 000 unités, niveau supérieur de 12,1 % à celui de janvier 2025.

Source : IGEDD d'après Insee, base notariale et DGFiP (MEDOC).

COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES

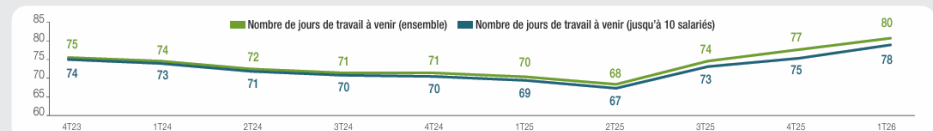
Nouvelle hausse du niveau des carnets de commandes

Le niveau des carnets de commandes est en hausse pour le 3^e trimestre consécutif. Au premier trimestre 2026, il représente en moyenne 80 jours de travail à venir (78 jours pour les entreprises jusqu'à 10 salariés), soit 10 jours de plus qu'un an auparavant. Le solde d'opinion s'améliore nettement en

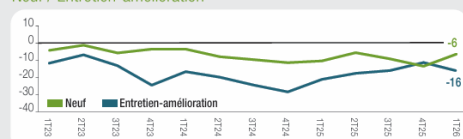
entretien-amélioration (+7 points) pour s'approcher de l'équilibre à -6 points, tandis qu'il s'établit à -16 points en construction neuve. Le solde est le même pour les entreprises jusqu'à 10 salariés ou de 11 à 19 salariés (-10 points).

Nombre de jours de travail à venir

Source : CAPEB - Xerfi.



Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

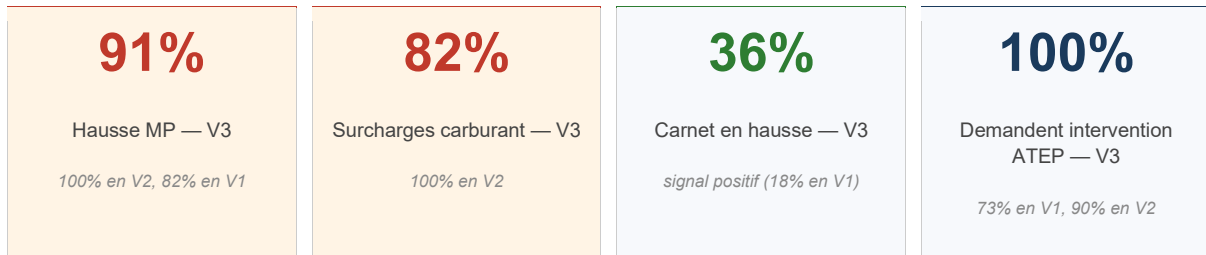
Jusqu'à 10 salariés / 11 à 19 salariés



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

7. Impacts sur les adhérents du conflit au Moyen-Orient

Trois vagues d'enquête flash ont été conduites en avril-mai 2026 auprès des adhérents ATEP : **V1 — 1er avril (n=11)**, **V2 — 13-21 avril (n=10)**, **V3 — 28 avril-5 mai (n=11)**. La vague 3 confirme la persistance des pressions et fait apparaître un retournement du carnet de commandes.



Pressions sur les coûts — évolution sur trois vagues

V1 1er avril (n=11) V2 13-21 avril (n=10) V3 28 avril-5 mai (n=11)

• Matières premières



Mai 2026



• Énergie & marges

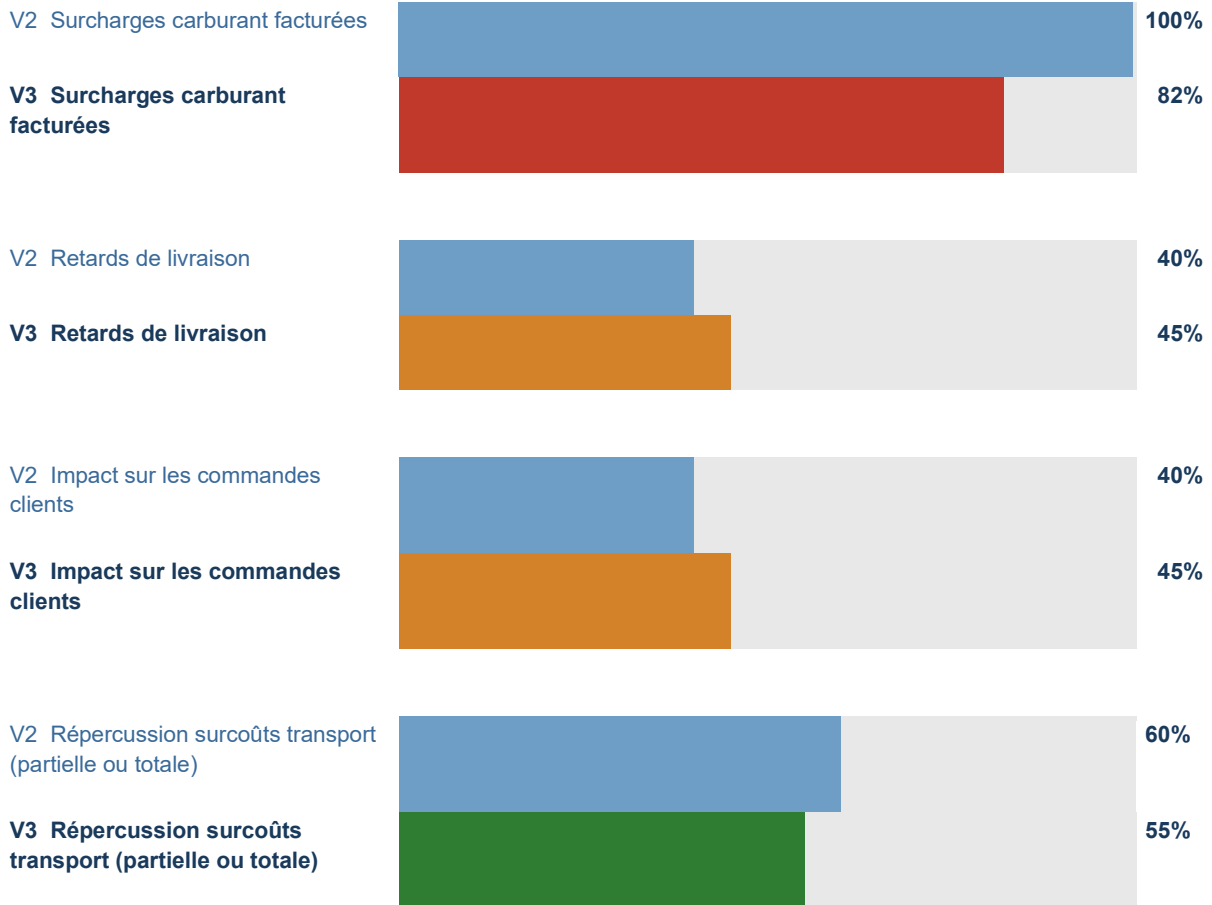


Les pressions sur les coûts se stabilisent à un niveau élevé : 91 % des répondants signalent une hausse des matières premières en V3, et les ruptures d’approvisionnement reculent (18 %). En revanche, l’écart entre les hausses imposées par les fournisseurs et la capacité à les répercuter sur les clients s’aggrave et devient le blocage structurel numéro un de la filière.

Transport et logistique — évolution sur trois vagues

V1 1er avril (n=11) V2 13-21 avril (n=10) V3 28 avril-5 mai (n=11)





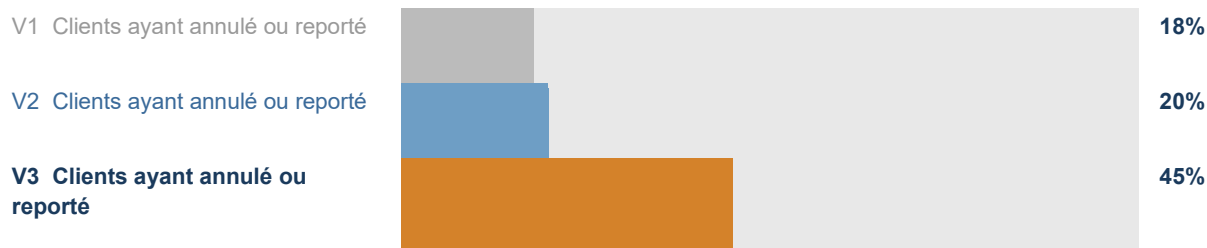
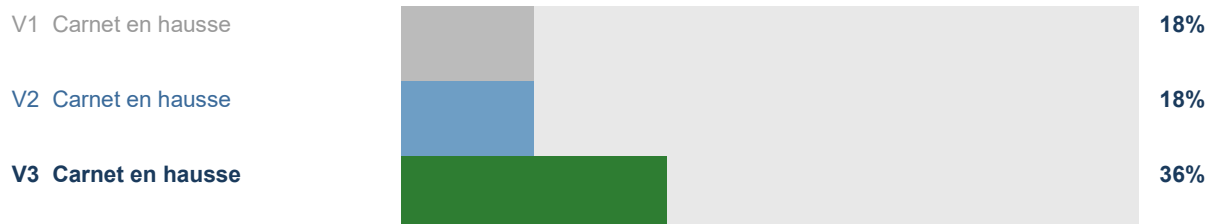
Le transport reste un vecteur de coût structurel : 91 % des répondants subissent des frais de livraison en hausse. Les retards de livraison concernent 45 % des entreprises en V3 et commencent à affecter la capacité à honorer les commandes clients pour près d'une sur deux.

Activité commerciale — évolution sur trois vagues

V1 1er avril (n=11) V2 13-21 avril (n=10) V3 28 avril-5 mai (n=11)

• **Carnet de commandes**





• **Renégociation & clauses de révision**

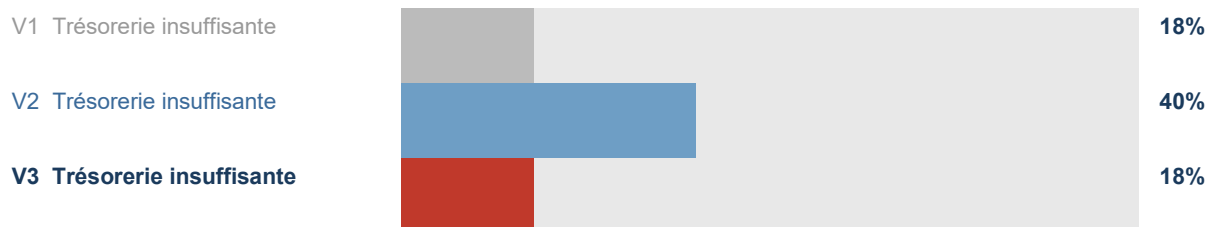
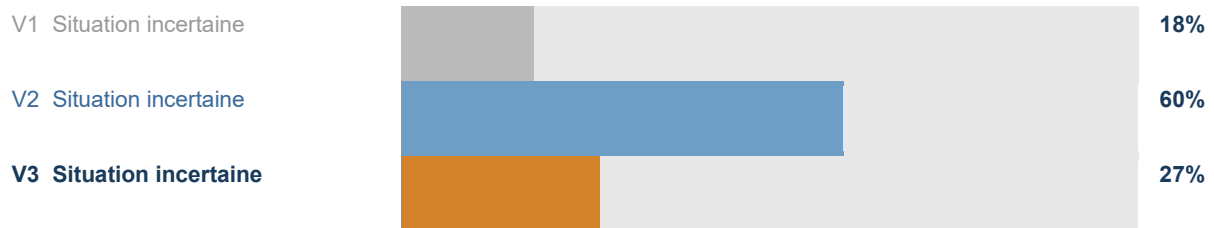


Signal positif en V3 : le carnet de commandes se redresse, avec **36 % des répondants en hausse** (vs 18 % en V1 et V2). Mais 45 % des clients ont reporté ou annulé des commandes, et les renégociations tarifaires (73 %) peinent à aboutir dans les délais nécessaires.

Résilience financière — évolution sur trois vagues

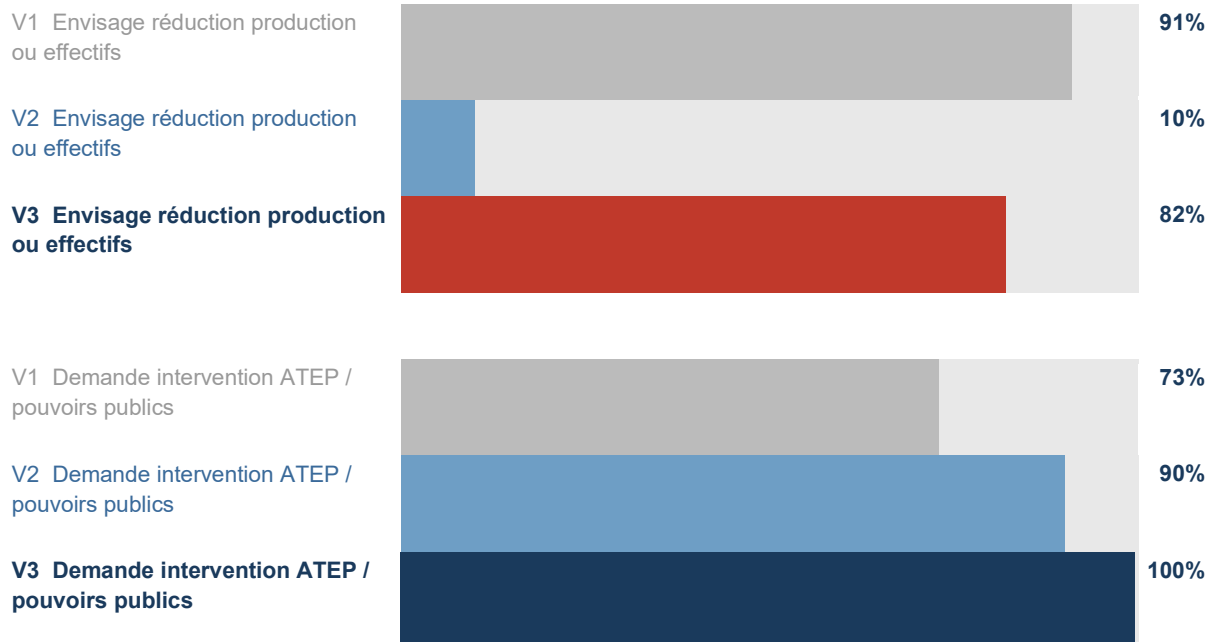
V1 1er avril (n=11) V2 13-21 avril (n=10) V3 28 avril-5 mai (n=11)

• Trésorerie



• Stocks, perspectives et attentes





La trésorerie se stabilise en V3 (55 % OK vs 20 % en V2), mais **82 % envisagent de réduire leur production ou leurs effectifs si la situation perdure** — en forte hausse après le creux de V2 (10 %). Les stocks se reconstituent partiellement (73 %). Signal unanime : **100 % des répondants de V3 demandent une intervention de l'ATEP** auprès des pouvoirs publics.

Synthèse

Trois vagues d'enquête (avril–mai 2026) auprès de 10 à 11 adhérents dessinent une trajectoire qui ne s'améliore pas. Les pressions sur les coûts restent élevées : **91 % signalent une hausse de matières premières en V3** (36 % au-delà de 10 % du coût de revient). Le transport reste sous pression : 91 % ont des frais de livraison en hausse, 82 % reçoivent des surcharges carburant. **Fait notable : le carnet de commandes se redresse (36 % en hausse en V3 vs 18 % en V1)**, mais 45 % des clients ont annulé ou reporté des commandes. La trésorerie se stabilise (55 % OK), mais 82 % envisagent des réductions de production ou d'effectifs. Signal le plus fort : **100 % des adhérents demandent une intervention de l'ATEP** auprès des pouvoirs publics. L'écart croissant entre hausse des coûts fournisseurs et refus des clients d'accepter des hausses tarifaires constitue le blocage structurel dominant.